

LES FORMATIONS **INTERFACE ELEVAGE**

ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE

□ OUI

NON

BASES DE L'ALIMENTATION CHEZ LES TRUIES, LES PORCELETS ET LES PORCS CHARCUTIERS

OBJECTIFS

- > Acquérir les principes fondamentaux des besoins nutritionnels pour les porcs
- > Connaitre les principales caractéristiques des matières premières
- > Appliquer les **protocoles alimentaires** selon le stade physiologique et les besoins de production

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège **INTERFACE ELEVAGE**

6 57 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet (interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société **P** Christine MEYMERIT

- © 06 30 49 54 43
- interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

- ₽ Emilie LARRAS
- © 07 88 72 62 28
- @ formation.interface.elevage@gmail.com

BASES DE L'ALIMENTATION CHEZ LES TRUIES, LES PORCELETS ET LES PORCS CHARCUTIERS



ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

- > La physiologie digestive du porc
- > La composition d'un aliment porc
- > Les caractéristiques et association des matières premières
- > La fabrication d'aliments en FAF
- > Les besoins alimentaires selon les stades physiologiques chez la cochette, la truie en gestation, la truie autour de la mise-bas, la truie en lactation, le porcelet sous la mère, le porcelet après sevrage, le porcelet en post-sevrage, le porc charcutier.
- > Les aspects réglementaires en FAF
- > Bilan de la formation

DURÉE 1 JOUR (7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS OU

SALARIÉS EN ÉLEVAGE
PORCIN

PRÉ-REQUIS AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE

PARTICIPATIVE, QUIZ,
EXEMPLE DE

FORMULATION,
EXERCICES DE MISE EN
SITUATION

EVALUATION DES ACQUIS AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR:

180,83€ HT PAR

PERSONNE ET PAR JOUR

SOIT 217€ TTC PRIS EN

CHARGE PAR VIVEA

• SALARIÉ AGRICOLE:

196€ HT PAR PERSONNE

ET PAR JOUR SOIT

235,20€ TTC PRIS EN

CHARGE PAR L'OPCO

OCAPIAT.

• POUR LES AUTRES

OPCO, NOUS

CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.



